

Projet de parc éolien à Bièvre et Gedinne

Réunion d'information préalable
11/12/2024



Intervenants

Présentation de l'avant-projet au public



Présidence et secrétariat

Autorités communales
de Bièvre



Bureau d'études

Sertius

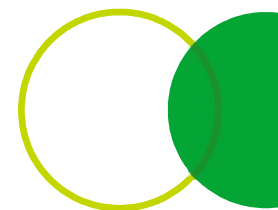
Gilles Delfosse



Demandeur

Luminus

Nicolas Deprets et Brice Bourget



Agenda



19h00

Accueil

Introduction et procédure officielle

19h10

Présentation du projet éolien

Contexte

Demandeur – Luminus

Avant-projet

19h25

Présentation du contenu de

l'Etude d'Incidences sur

l'Environnement (EIE)

par Sertius

19h40

Questions et réponses

20h30

Mot de conclusion

Clôture de la réunion

Introduction et procédure officielle



Objet de la Réunion d'Information Préalable

Consultation des acteurs et du public



S'informer



Emettre des
observations et
suggestions

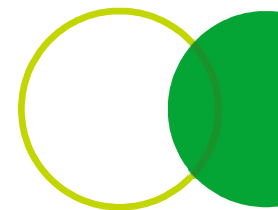


Proposer des
alternatives
techniques
(raisonnables)



Identifier des
points particuliers
à étudier lors de
l'EIE

Votre participation en amont du dépôt de la demande de permis unique s'inscrit dans une démarche de **concertation** et de **participation** afin que le projet puisse être adapté le cas échéant.



Contexte et objectifs

- **Objet de la demande**

L'implantation d'un parc de maximum 11 éoliennes, d'une sous-station électrique, de chemins d'accès, d'aires de montage et pose de câbles électriques sur les territoires de Bièvre et Gedinne.

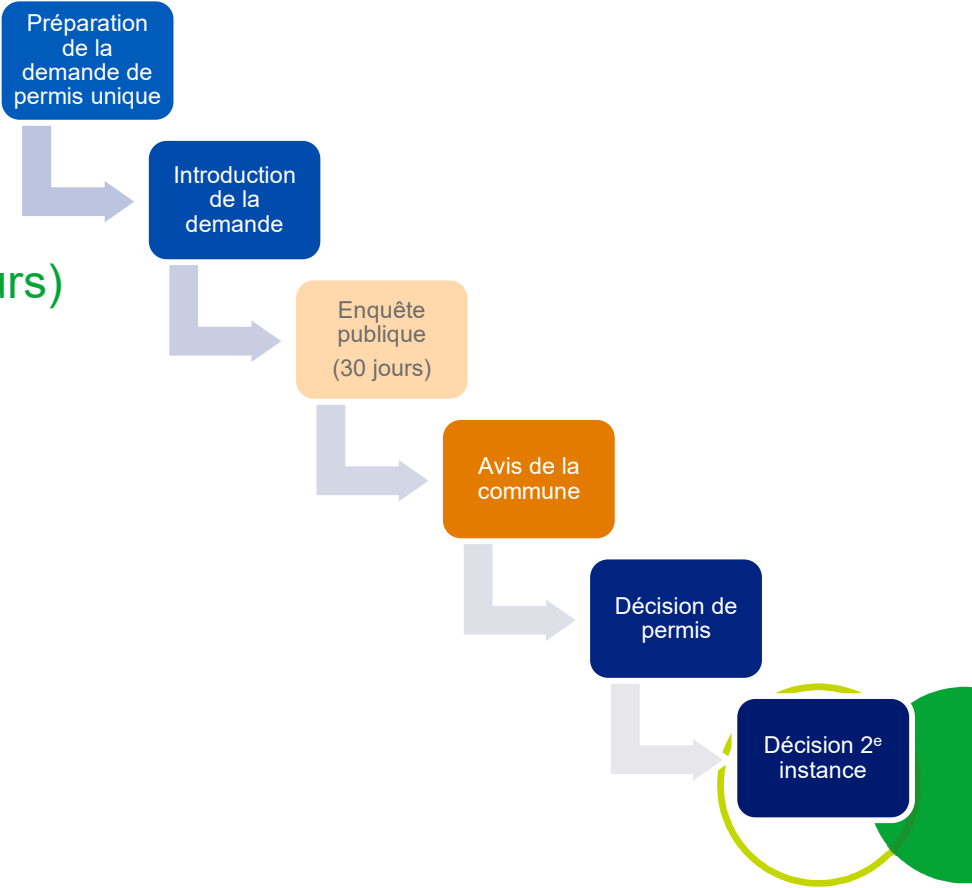
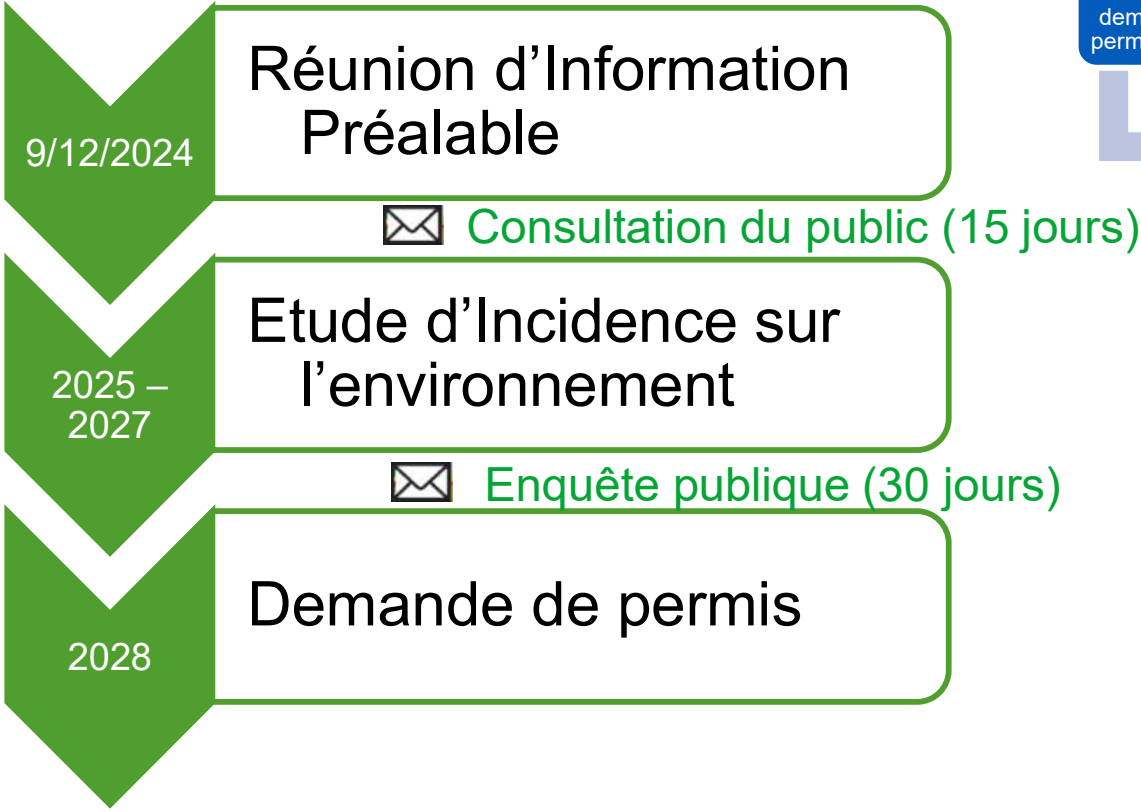
- **Procédure légale**

Demande de permis de Classe 1.

- **Communes concernées**

Bièvre, Gedinne et Daverdisse.

Timing du projet envisagé



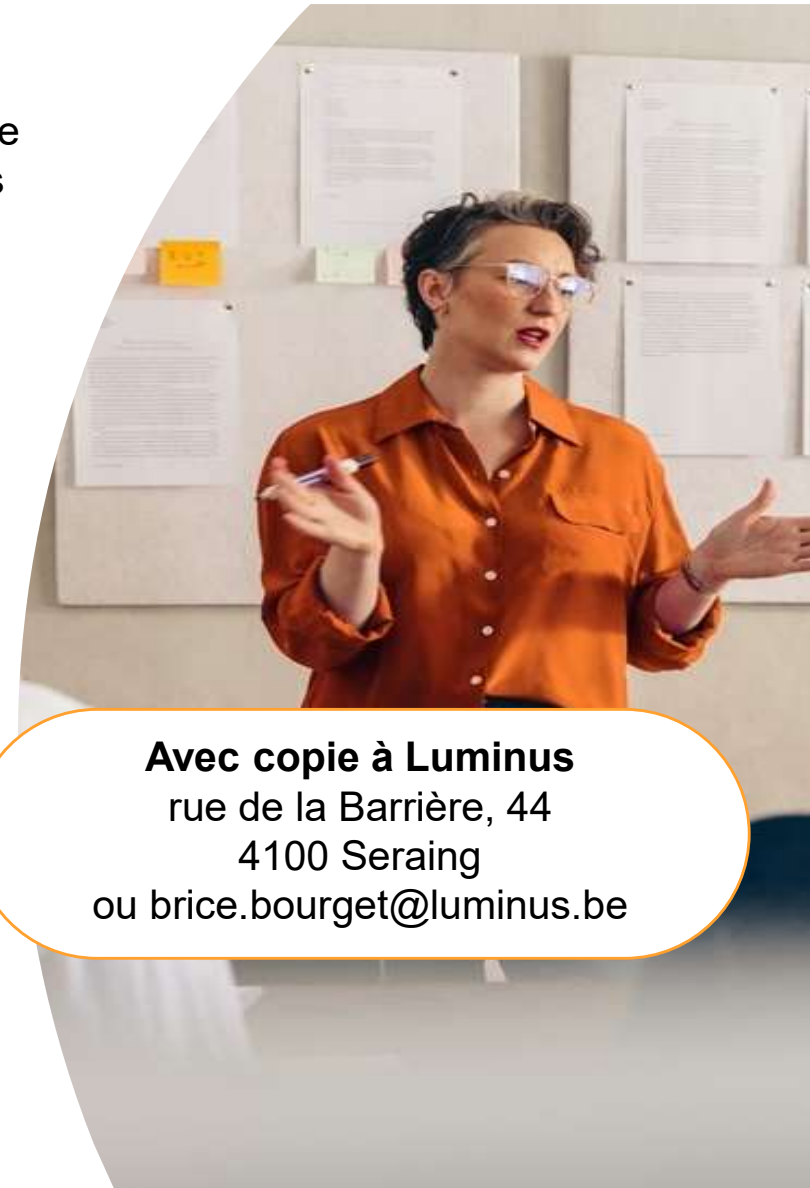


Consultation du public

- Participer à la présente réunion d'information préalable et faire part de vos remarques
 - Consignées dans un procès-verbal officiel
-
- Remettre vos avis, propositions d'alternatives et remarques par écrit dans un délai de 15 jours :

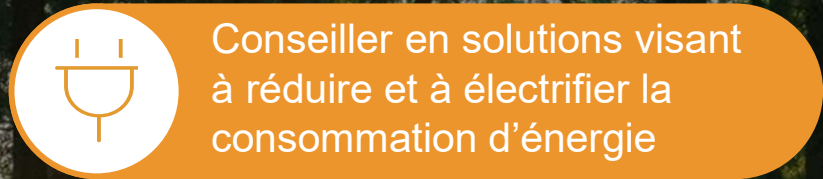
**Collège Communal de
Bièvre**
Rue de Bouillon, 39
5555 Bièvre

Avec copie à Luminus
rue de la Barrière, 44
4100 Seraing
ou brice.bourget@luminus.be

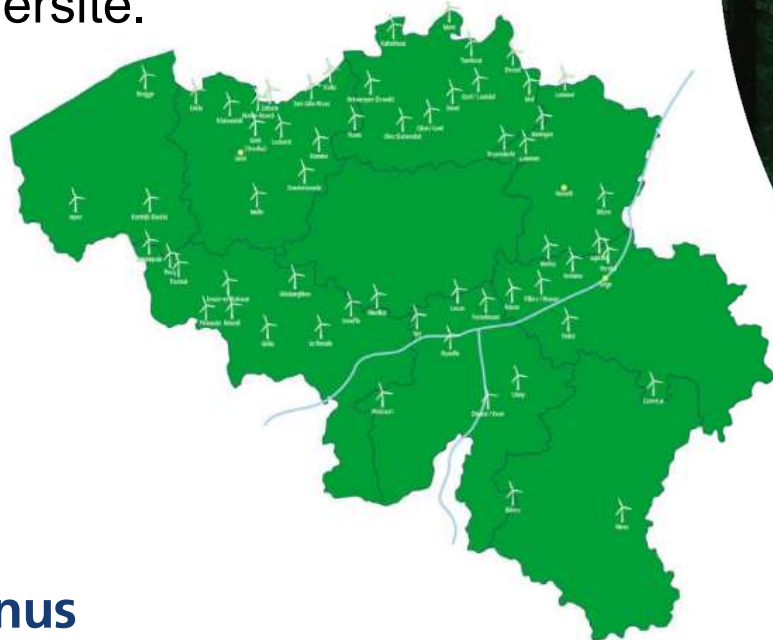


Présentation du demandeur





Un développement éolien
dans le respect et l'amélioration de
la biodiversité.



Un actionnariat qui allie leadership en énergie bas carbone et ancrage local

31,4%

Ethias
Publilec
Socofe
Nethys



68,6%

EDF Belgium
EDF est le 1^e producteur
bas carbone au monde

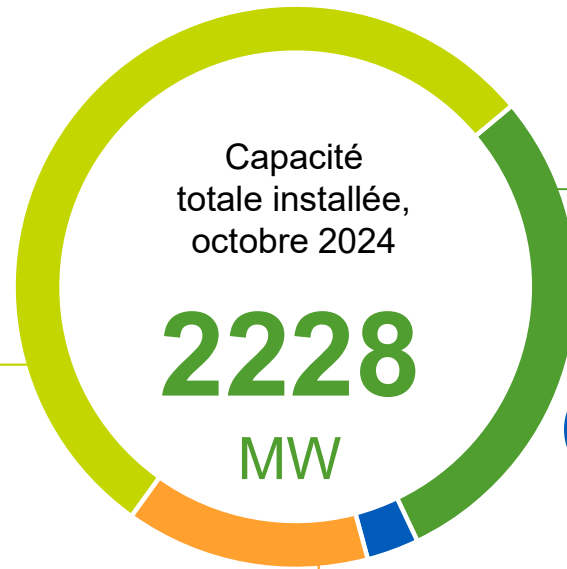




Un parc de production diversifié

THERMIQUE
1208 MW

NUCLÉAIRE
212 MW

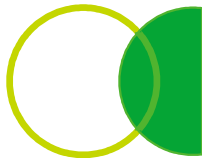


284 éoliennes

ÉOLIENNE
741 MW



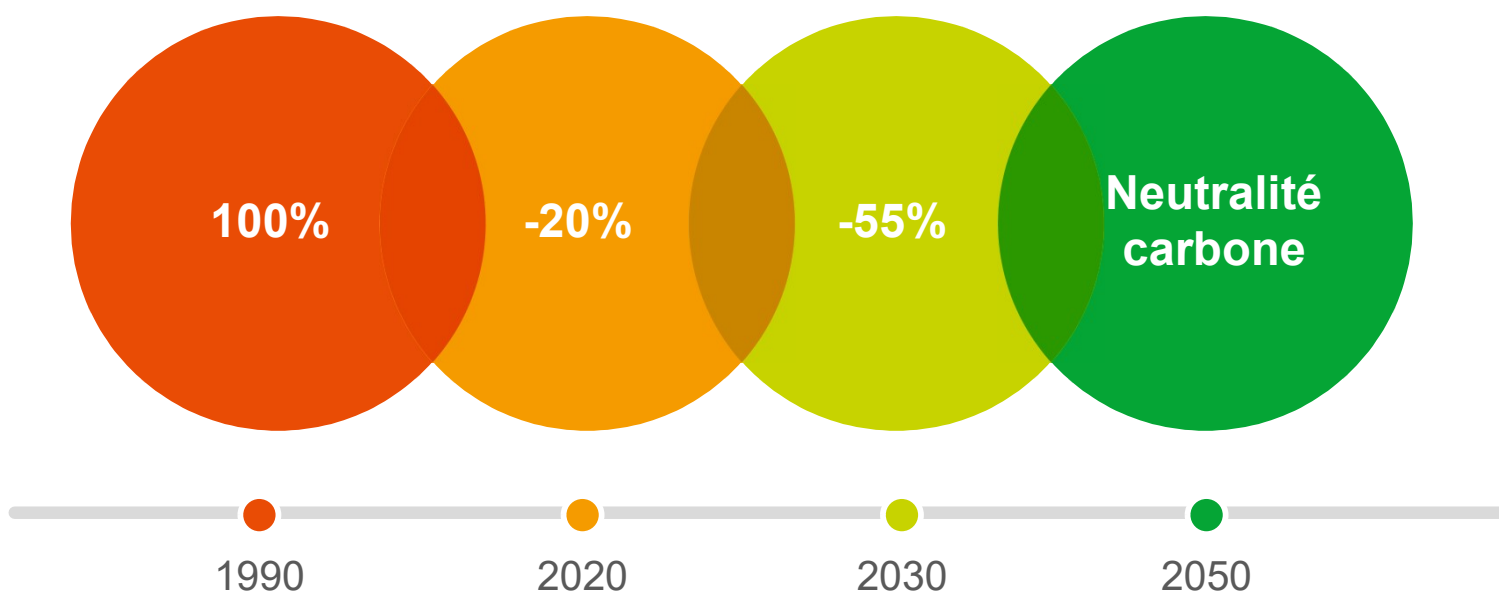
HYDRAULIQUE
67 MW



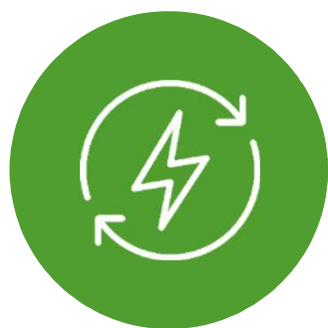
Contexte



Vers la neutralité carbone en 2050



Sobriété, efficacité énergétique, électrification et décarbonisation sont les éléments pour atteindre la neutralité carbone



Sobriété énergétique

Utiliser l'énergie
consciemment et
sobrement



Efficacité énergétique

Réduire la
consommation
énergétique



Electrification

Substituer la
combustion
d'énergies
fossiles



Décarbonisation

Diminuer les
émissions de CO₂
du mix énergétique
Capture du
carbone

Des éoliennes, pourquoi ?



Lutter contre le
changement
climatique



Diminuer le prix de
l'énergie



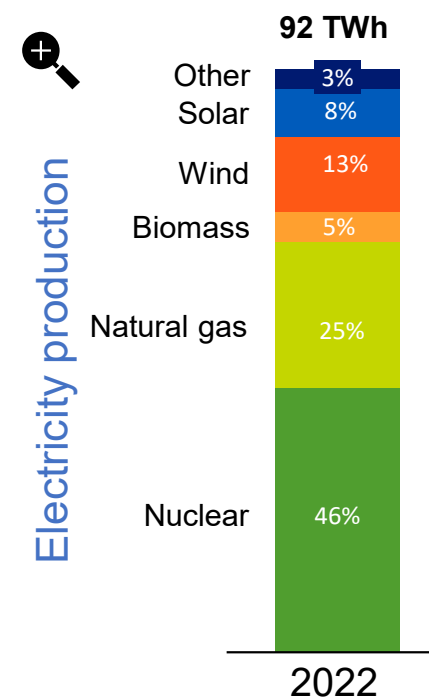
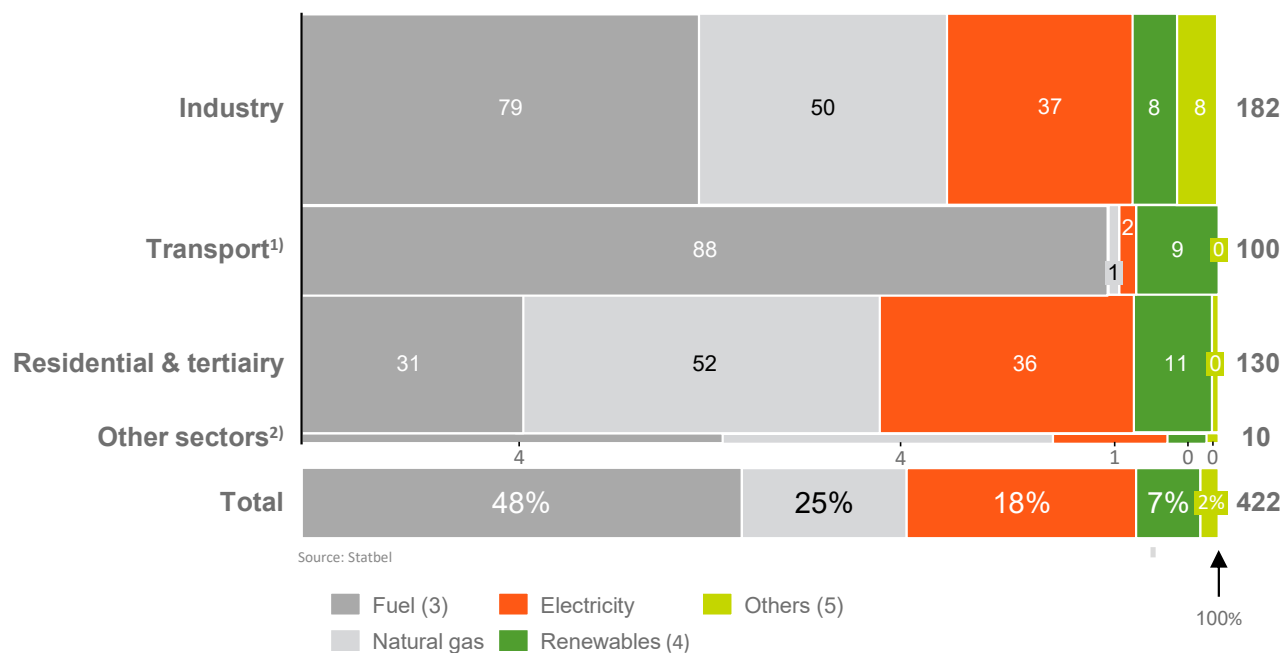
Augmenter notre
indépendance
énergétique



Couvrir nos
besoins en
électricité

Mix énergétique – Mix électrique

Consommation finale totale d'énergie en Belgique [TWh; 2022]

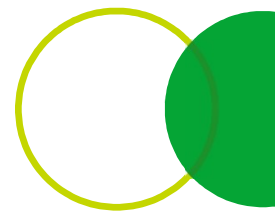


1) Excluding international aviation and shipping; 2) Agriculture, forestry and non-specified other sectors; 3) Oil and oil products; 4) Renewables include energy from biofuels, biomass, geothermal, solar and heat pumps; 5) Solid fossil fuels and manufactured gases

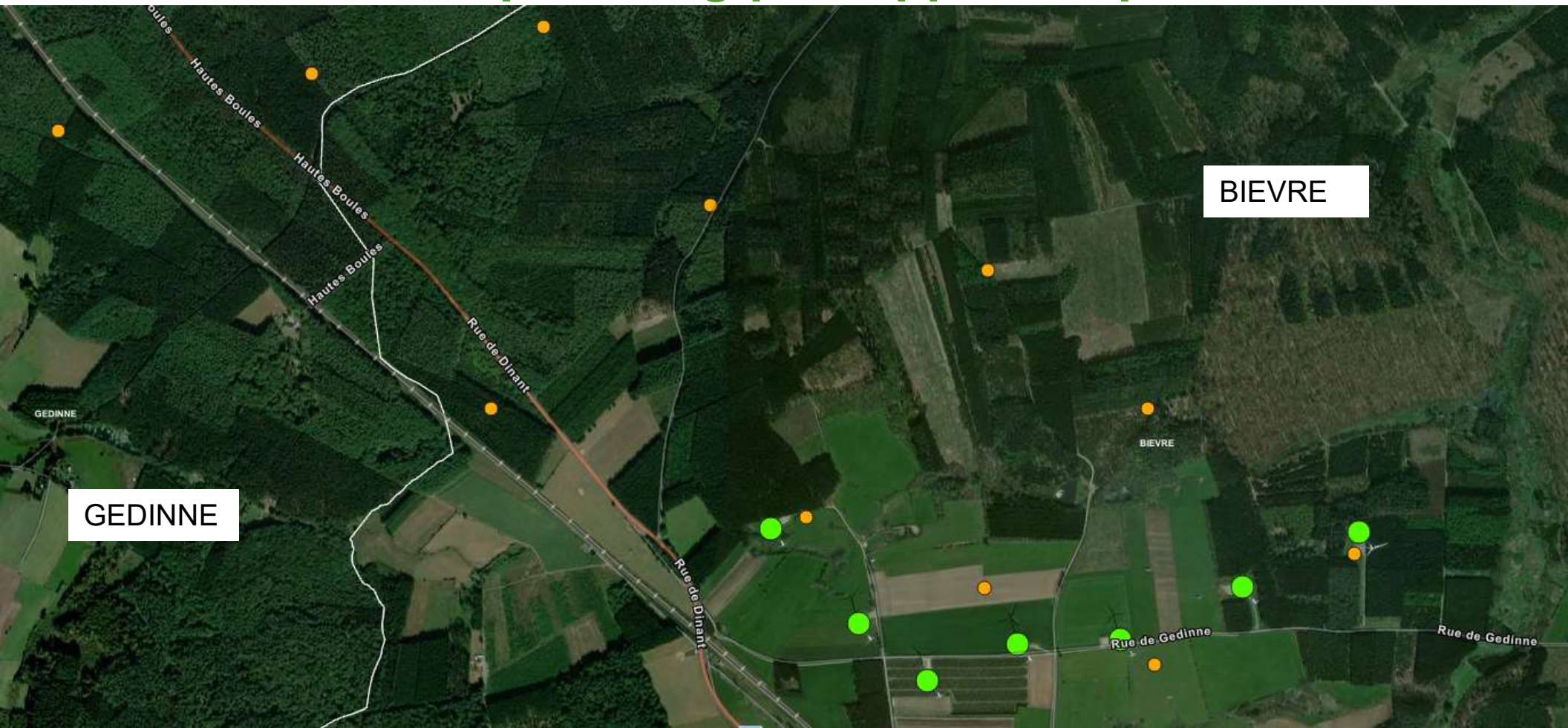
L'avant-projet



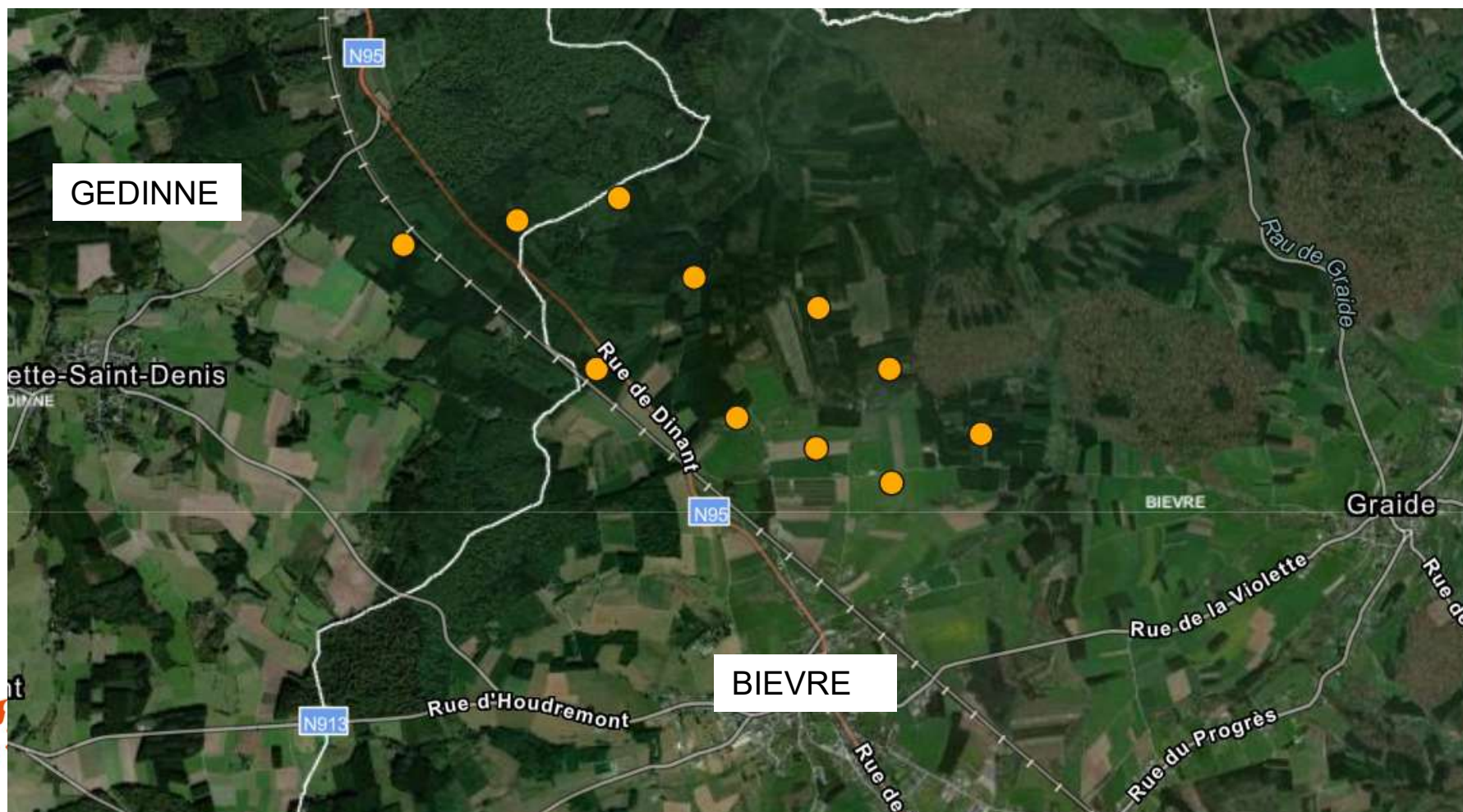
Vue aérienne du parc actuel



Plan d'implantation de l'avant-projet d'extension de *Repowering* par rapport au parc existant



Plan d'implantation de l'avant-projet d'extension de *Repowering*

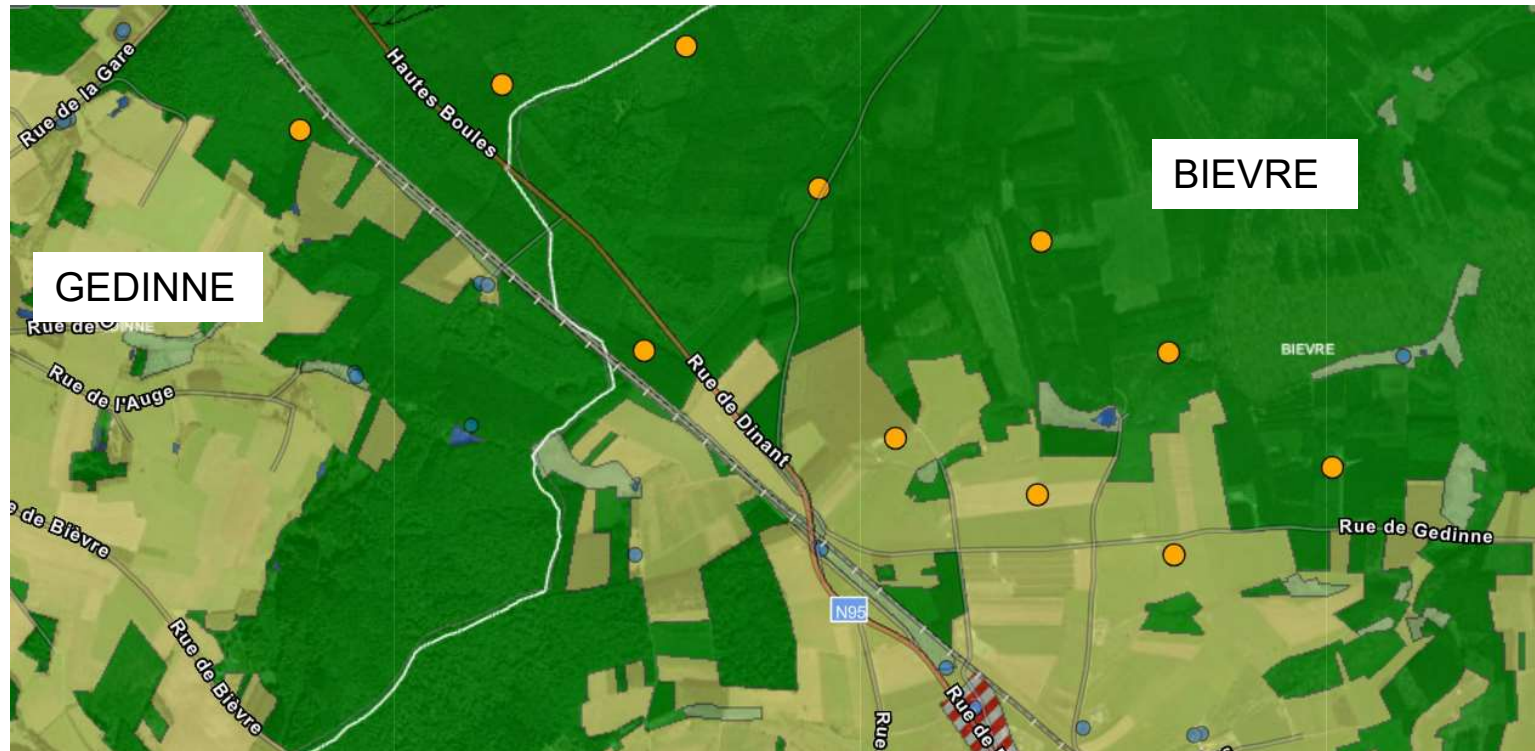


Zoom sur la zone de l'avant-projet



Atouts du site :

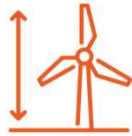
- Bon potentiel venteux
- Accessibilité du site
- Loin des habitations



De l'énergie verte pour 43.000 ménages



**Nombre
d'éoliennes :**
Max. 11 éoliennes



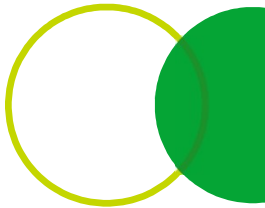
**Hauteur totale
envisage :**
Max. 252m



**Production
estimée (nette) :**
150 GWh/an



CO₂ évité par an :
22.000 tonnes
CO₂



Un développement éolien dans le respect et l'amélioration de la biodiversité

- Développement d'espaces favorables au déploiement de la faune sauvage dans les plaines agricoles
- Préservation des chauves-souris
- Suivi volontaire de la nidification d'un couple de Grand-Duc d'Europe
- Fauchage tardif pour éloigner certains rapaces des machines
- Créations de mares et restaurations de vallées humides favorables à la Cigogne Noire

Ces mesures en faveur de la biodiversité nécessitent le développement d'une expertise spécifique et une interaction soutenue avec les autorités en charge de ces matières (DNF...)



Busard des roseaux et hibou des marais observés alors qu'ils avaient quasiment déserté ce type de plaines marquées par l'agriculture intensive



Mares et vallées humides



Accompagnement de la nidification du Grand-Duc d'Europe.



Zones de fauchage tardif favorisant l'évitement des éoliennes par les rapaces

Participation citoyenne



- Parts de 25 €
- Investissement maximum: 10.000€
- Dividendes jusque 4 % brut
- Dividende exonéré d'impôts jusque 812 €
- Les parts peuvent être revendues après 5 ans

Visitez
lumiwind.be



Etude d'incidences sur l'environnement

Sertius



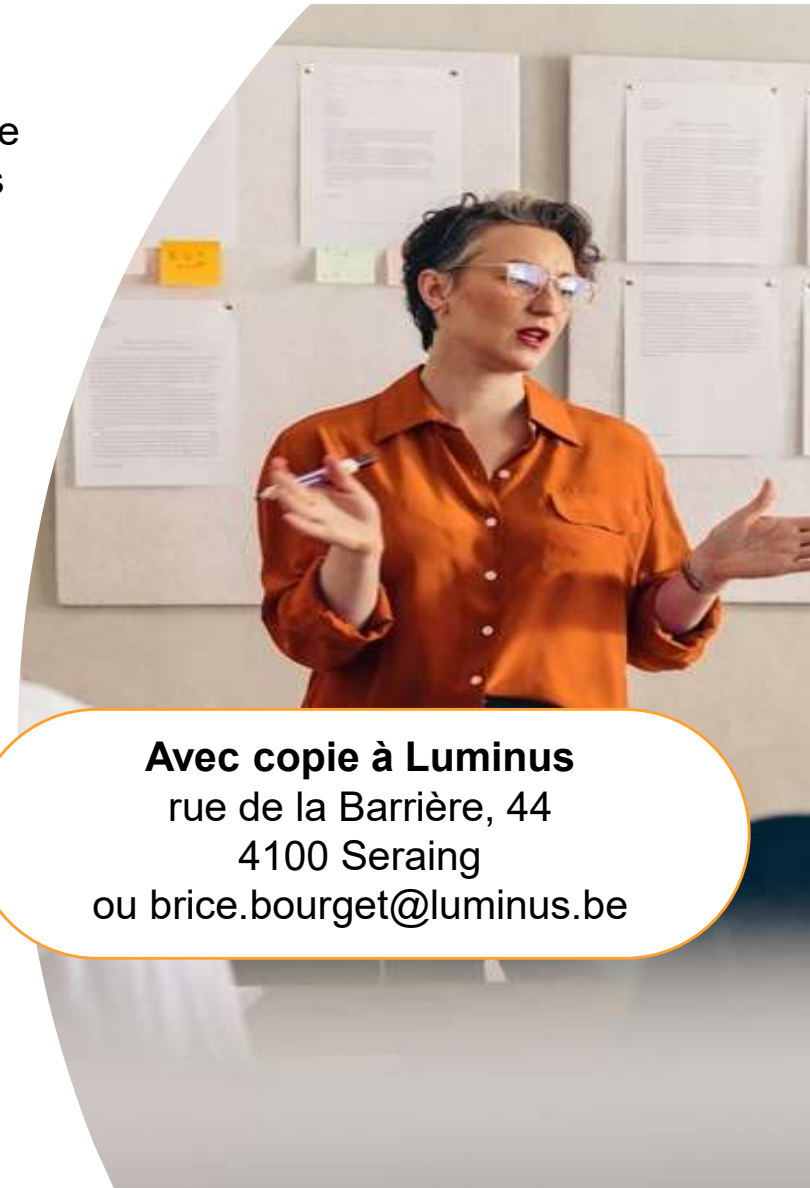


Consultation du public

- Participer à la présente réunion d'information préalable et faire part de vos remarques
 - Consignées dans un procès-verbal officiel
-
- Remettre vos avis, propositions d'alternatives et remarques par écrit dans un délai de 15 jours :

**Collège Communal de
Bièvre**
Rue de Bouillon 39
5555 Bièvre

Avec copie à Luminus
rue de la Barrière, 44
4100 Seraing
ou brice.bourget@luminus.be





**Nous vous remercions pour
l'intérêt porté à notre projet
et restons à votre écoute
pour toute question ou remarque.**



Questions et réponses

